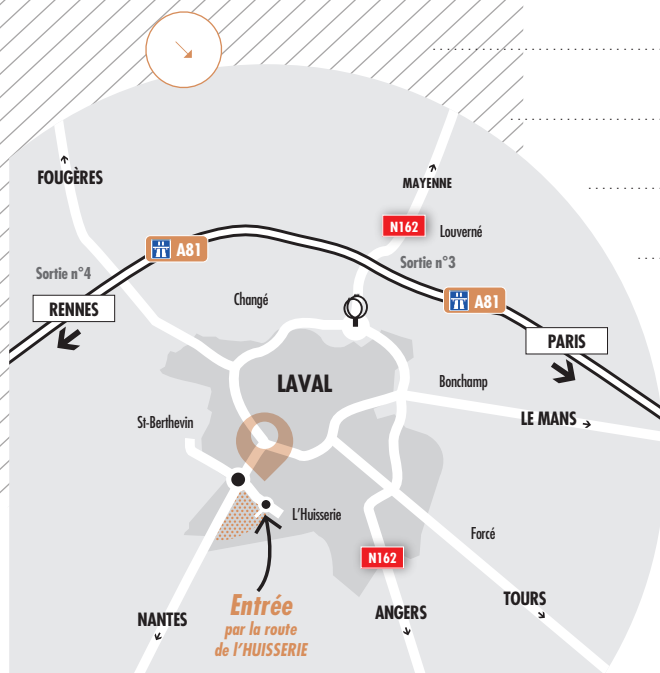




VISITE VIRTUELLE
DE L'ÉTABLISSEMENT
Scannez-moi !



© IMPRIMERIE EITJIB - 02 43 67 13 07 | CreditsPhotos.com | VERSIGNON.N°1.com | Mai 2022



TRouVEZ VOTRE VOIE

CFA AgriCampus - LAVAL



**Certificat d'Aptitude
Professionnelle agricole
Métiers de l'agriculture**



OPTION : ÉLEVAGE ÉQUIN



3 MODULES COMMUNS	
■ MG 1 - Histoire/Géographie (48h) - Éducation SocioCulturelle (26h) Mathématiques (96h) - Informatique (12h) Sciences Économiques Sociales Générales (24h)	206 h
■ MG 2 - Français (84h) Éducation Physique Sportive/Bio du sport (24h)	118 h
■ MG 3 - Français (24h) - Anglais (48h) Éducation Physique Sportive - bio du sport (34h)	82 h
406 h	
5 MODULES PROFESSIONNELS	
■ MP 1 - Économie	26 h
■ MP 2 - Sciences et Techniques des équipements	42 h
■ MP 3 - Zootechnie Équine	192 h
■ MP 31 - Agronomie	50 h
■ MP 4 - Pratique Professionnelle	44 h
■ MIP - Module d'Initiation Professionnelle	48 h
402 h	
AUTRES DISCIPLINES	
■ Fiches d'activités	12 h
■ Renforcement vers Bac Pro / Soutien	12 h
■ Stage Collectif	8 h
32 h	

*Horaires indicatifs

Des **parcours individualisés** peuvent être proposés pour tenir compte :

- d'acquis antérieurs reconnus
- de difficultés scolaires (*soutien*)
- de jeunes en situation de handicap

PUBLIC VISÉ



- Être âgé(e) de 16 à 29 ans, ou 15 ans si issu de 3^{ème} (à la signature du contrat)
- Jeunes en poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage
- Jeunes en reconversion
- Jeunes en situation de handicap

POSITIONNEMENT DANS LA FILIÈRE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Devenir **ouvrier qualifié** dans les entreprises spécialisées en élevage équin.
- L'objectif est de **former des jeunes motivés par l'élevage du cheval**.
- La formation permet d'acquérir des **savoir-faire techniques et des savoir-être professionnels** qui favorisent l'embauche du jeune dans un élevage équin.



CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

- L'âge **minimum est de 16 ans**. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge **maximum est de 29 ans révolus** (30 ans moins 1 jour).
- Justifier d'un **contrat d'apprentissage**, avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France, l'élevage doit avoir un minimum de 2 poulinières.
- Être en possession d'une **fiche d'aptitude médicale délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole** dont dépend l'employeur.
- Entrées permanentes.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Remplir et renvoyer le dossier de pré-inscription.

À NOTER : Le dossier d'admission pour l'inscription définitive au CFA, ne vous parviendra qu'à réception du contrat d'apprentissage avec le maître d'apprentissage.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Présentiel et alternance.**
- Travaux en **plateau technique et entreprise.**
- Distanciel.



POURSUITE D'ÉTUDES

Dans le cadre de la **filière agricole** il est possible d'étendre ses connaissances en préparant :

- Un Brevet Professionnel *Responsable d'une Entreprise Hippique* (BP REH).
- Un Baccalauréat Professionnel *Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole* (C.G.E.A.).
- Si pratique à cheval alors possibilité d'un Baccalauréat Professionnel *Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique* (C.G.E.H.).
- Un CAPa dans une autre spécialité.



ORGANISATION DE LA FORMATION

- La durée est de **840 heures sur 2 ans**.
- Le contrat d'apprentissage peut débuter à **partir de juillet de la 1^{ère} année de formation**.
- Le 1^{er} regroupement au CFA aura lieu en **septembre**.
- La formation annuelle se répartit comme suit :
 - Entreprise : **35 semaines + 5 semaines de congés payés**.
 - CFA : **12 semaines** soit 420 heures de formation générale et technologique.
- La semaine de cours commence **le lundi à 11H00** et se termine le **vendredi à 15H00**.
- La relation CFA/Entreprise/Famille est assurée en cours de formation par :
 - Le **tuteur** : Celui-ci fera un **point téléphonique avec l'employeur** en début de contrat. Il réalisera une synthèse après chaque période au CFA et prendra connaissance des activités vues en entreprise,
 - Un **formateur** : Se rend en entreprise **1 fois/an minimum**,
 - Le **livret de liaison** : Suivi permanent des 2 lieux de formation.



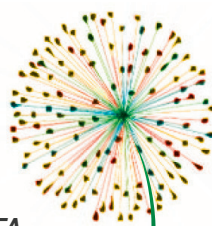
OBTENTION DU DIPLÔME

L'examen se déroule en :

- **12 CCF** (Contrôle en Cours de Formation) : **1 écrit** (Math-SESG) et **11 oraux ou pratiques**.
- **1 épreuve terminale** en Zootechnie : **oral**.

Seule la **signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation.Pour des informations supplémentaires (métiers, rémunération), se rendre sur le site www.agricampus-laval.fr.

EXPLOITEZ LES POSSIBILITÉS
QUI S'OFFRENT À VOUS...



CFA
Agri Campus Laval
Enseignement public
des métiers de la nature et du vivant